

Regards croisés.

Participatif et numérique 25 6 2021



Présentation du HOST lab

Alain Renk

Étude de cas présentée



COMMUNE D'ANIÈRES
Canton de Genève

Technologies civiques libres et open source

Unlimited Cities © Host Lab & réseau 7 Milliards d'Urbanistes

Unlimited Stories © Host Lab & Anières





Présentation donnée par Alain Renk (Host lab) dans le cadre de la deuxième édition de l'événement « Regards croisés sur les démarches participatives » organisé par la Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD).

Le thème de cette journée était celui du numérique dans les démarches participatives

L'objectif des « Regards croisés » est d'échanger autour d'exemples concrets de démarches participatives afin de favoriser le co-apprentissage et le partage.

Pour cette deuxième édition, deux démarches participatives ont été présentées. D'abord la démarche de participation du Host lab initiée par l'accompagnement du Plan Directeur Communal du village d'Anières avec la technologie civique Unlimited Cities". Ensuite, la démarche « Processus Codha à Versoix » par Mme Guillermina Ceci d'Urbaplan.

Point de discussion proposé par le Host lab
Intégrer participation et conception ?

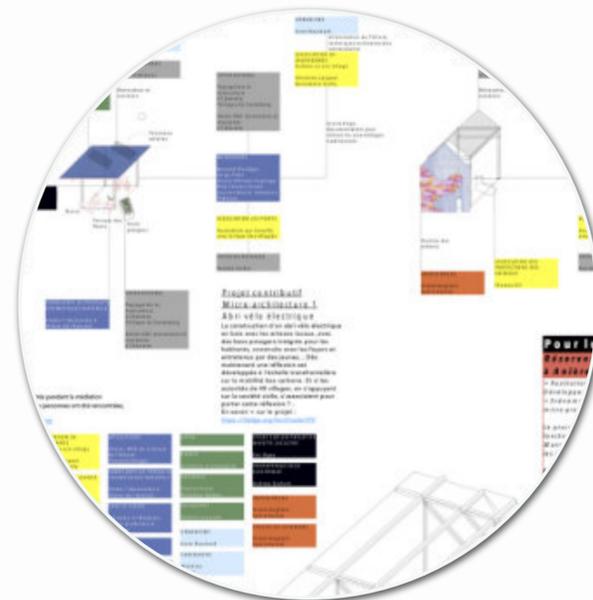
CONTEXTE.

Le mandat initial du Host lab concernant 'accompagnement du volet concertation du PDCom a été prolongé par deux mandats.



ACCOMPAGNEMENT VOLET
CONCERTATION PLAN
DIRECTEUR COMMUNAL:

Juin 2018 à Juin 2019 / 12 mois



ACCOMPAGNEMENT
DYNAMIQUES SOCIALES
ISSUES DE LA PARTICIPATION

Avril 2019 à décembre 2019 / 9 mois



CO-PRODUCTION AVEC LA
COMMUNE D'UNE
TECHNOLOGIE CIVIQUE LIBRE

Avril 2020 à décembre 2020 / 9 mois

NUMÉRIQUE.

Host s'inspire de la culture du logiciel libre et de l'open source pour créer des démarches de participation sincères, qui intègrent transparence, confiance et respect des contributeurs

LA PHILOSOPHIE DU LIBRE

Les démarches du laboratoire, des membres du réseau et des mandants utilisent des concepts et des ingénieries sociales issues du logiciel libre et adaptés aux transformations territoriales. Les logiciels libres sont des communs produits par des communautés à partir de règles juridiques précises comportant des libertés et des devoirs. L'ingénierie de la contribution produite par les pionniers du logiciel libre dépasse les catégories du top-down et du bottom-up qui enferment les représentations du monde de l'urbanisme et de l'architecture.

CONDITIONS.

Donner un cadre aux contributions permet de créer un environnement de confiance quelques soient les développements des idées à l'avenir. Le village d'Anières et des citoyens impliqués sont ainsi devenus co-auteurs d'une technologie civique.



Déclaration de Biens Communs Numérisés

La Déclaration de Biens Communs Numérisés est un même juridique, utilisé et répliqué à l'identique par les auteurs qui souhaitent en faire valoir les principes. Elle a pour but de définir l'intention initiale de l'Auteur qui y fait référence ainsi que les droits et les libertés qu'il décide de concéder pour l'utilisation, la modification, la copie et la distribution de son œuvre originale.

De manière générale, il est rappelé que l'Auteur qui fait référence à la présente Déclaration de Biens Communs Numérisés met à disposition de la Société son œuvre originale, dans un esprit de partage et d'entraide, avec l'intention de contribuer de manière responsable au développement de la Société.

Il est convenu ici que le terme « biens communs numérisés » désigne les œuvres originales composées de connaissances, de savoirs, d'informations, de sons, d'images, de vidéos, de designs, de plans, de méthodes, de logiciels et de toutes sources pouvant être stockées sur un support numérique garant de la répliquabilité et pour lesquelles leurs auteurs concèdent à tout un chacun des droits d'utilisation, d'étude, de reproduction, de modification et de distribution compatibles avec les principes de la présente Déclaration de Biens Communs numérisés.

En contre partie du respect des principes promulgués par la présente Déclaration de Biens Communs Numérisés, l'Auteur de l'œuvre originale autorise tout un chacun à :

Utiliser librement toute ou une partie de son œuvre originale

Étudier librement toute ou une partie de son œuvre originale

Copier librement toute ou une partie de son œuvre originale

Modifier librement toute ou une partie de son œuvre originale

Distribuer librement toute ou une partie de son œuvre originale ou des dérivés

Ces droits sont accordés de manière illimitée uniquement si le bénéficiaire de l'œuvre originale s'engage à :

Respecter la mention et le copyright de l'Auteur de l'œuvre originale pour permettre sa pleine reconnaissance sociale dans le cas de la distribution de copies originales ou modifiées, de la création d'œuvres dérivées utilisant tout ou une partie de son œuvre originale ou encore lors de la distribution de services utilisant tout ou une partie de son œuvre originale;

Mentionner dans le cas de la distribution de copies modifiées, d'œuvres dérivées ou de services toutes les modifications et les composants utilisés de l'œuvre originale de manière à assurer la reconnaissance sociale de l'Auteur ainsi que le respect de la nature de son œuvre originale, de son intention initiale et de son copyright;

Décharger l'Auteur de l'œuvre originale de toute responsabilité concernant l'usage de l'œuvre originale, son application, son interprétation, ses implications et de toutes conséquences consécutives à son utilisation;

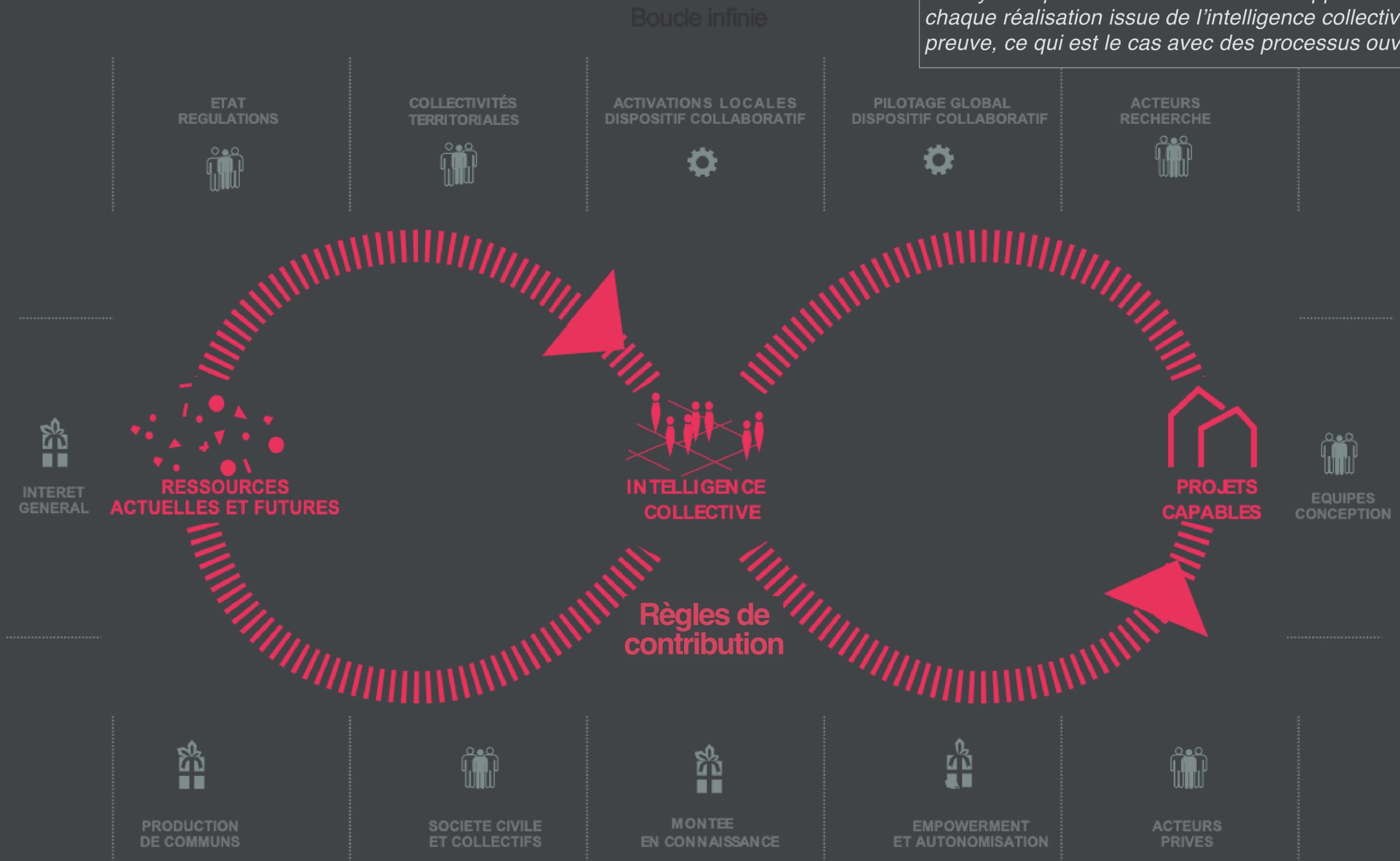
Mentionner, appliquer et respecter la présente Déclaration de Biens Communs Numérisés à l'identique pour toutes les distributions de copies, de copies modifiées, d'œuvres dérivées ou de services utilisant toute ou une partie l'œuvre originale de l'Auteur.

La présente Déclaration de Biens Communs Numérisés constitue les principes fondamentaux de licence que l'Auteur concède sur son œuvre originale. En cas de non respect, l'Auteur pourra faire valoir par voie conventionnelle son droit d'auteur pour demander le respect des principes de la présente Déclaration. Il en va de même dans la cas inverse, si l'Auteur entrave l'application de la présente Déclaration, le bénéficiaire lésé pourra utiliser cette dernière pour faire valoir ses droits auprès d'une autorité compétente. L'Auteur est libre de préciser les droits qu'il accorde sur toute ou une partie de son œuvre originale en utilisant des licences compatibles avec les principes de la présente Déclaration de Biens Communs Numérisés.

Fin de la Déclaration de Biens Communs Numérisés dans sa version 1.0 disponible par Internet à l'adresse <http://kalix.ch/declaration-de-biens-communs-numerises/>

TEMPORALITÉS

Les dynamiques contributives se développent en boucle infinie quand chaque réalisation issue de l'intelligence collective fonctionne comme preuve, ce qui est le cas avec des processus ouverts et transparents



DÉCLENCHEUR

Le maire de la commune d'Anières et les mandataires du Plan Directeur Communal souhaitent atteindre tous les publics. C'est un point fort de la démarche appuyée sur la civic-tech Unlimited Cities



Les mandataires Topos Urbanisme et Agora Publica ont organisé une présentation de la démarche Unlimited Cities à la commune en juin 2018 et le HOST Lab a été intégré comme mandataire en septembre 2018.

IMAGINAIRES.

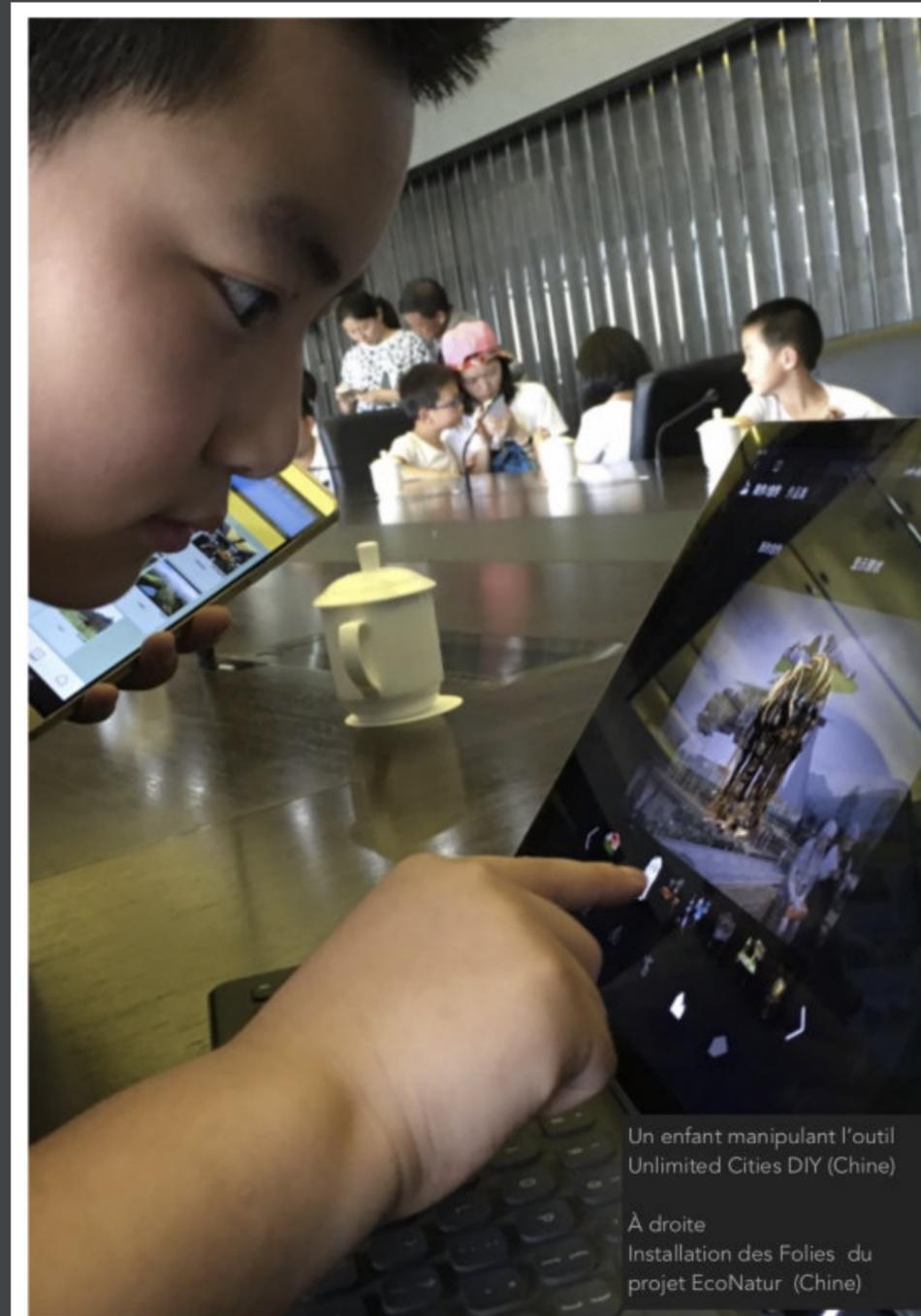
Une des caractéristiques de la civic-tech Unlimited Cities est de re-donner à chacun les moyens d'imaginer, en apportant des moyens d'expression faciles et accessibles à tous.

CAPACITATION ET MICRO PROJETS COMPLEXES

Mettre à disposition des outils de co-idéation accessibles à tous permet de renouveler les imaginaires de l'ensemble des participants. Ceux des publics cibles, mais également des mandants et des mandataires.

Quand une ingénierie de contribution efficace est mise en place, ces imaginaires libres deviennent mobilisables, car ils sont le moteur de délibération où personne n'est ridicule et où les arguments peuvent être écoutés par delà les premières contradictions et les oppositions.

Des désirs de réalisation se nouent alors au croisement d'intentions communes qui émergent et de l'intérêt général. Alors se réactivent de façon organique les relations entre la société civile, les techniciens et le politique pour donner naissance à des micro-projets complexes. Simplement parce chacun des trois domaines est nécessaire pour réaliser des preuves de la nécessité de mobiliser l'intelligence collective.



Un enfant manipulant l'outil Unlimited Cities DIY (Chine)

À droite
Installation des Folies du projet EcoNatur (Chine)



OBJECTIFS.

Les objectifs de la concertation du Plan Directeur Communal se sont révélés différents selon les positions ; autorités, citoyens ou Host lab. Les conditions de confiance et de transparence de la démarche ont permis de créer des liens et des complémentarités entre la diversité des objectifs.

OBJECTIFS POUR LA CONCERTATION.

#A Sécurité (commune)
Ne pas ouvrir la boîte de Pandore

Liberté (citoyens)
Pouvoir choisir les sujets

Confiance (Host lab)
Établir des dialogues sincères

#B Pédagogie (commune)
Expliquer les (faibles) marges de manœuvre

Utilité (citoyens)
Refus de s'occuper de la couleur des pots de fleurs

Pouvoir d'agir (Host lab)
Apports au Plan Directeur + Micro projets complexes

#C Représentativité (commune)
Participants habituels + Jeunes et actifs

Sincérité (citoyens)
Attendent de la transparence

Produire de l'intérêt (Host lab)
Accepter les doutes et partager la méthode

OBJECTIFS.

Concernant le territoire, les autorités, les citoyens et le laboratoire étaient d'accord sur les thèmes à traiter mais avec des angles de vue différents.

OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE.

#1 Densité (commune)

Faire de la pédagogie et expliquer les faibles marges de manoeuvre

Densité (citoyens)

Densifier de façon équitable

Densité (Host lab)

Aider la commune et les habitants à réinvestir les formes de densité

#2 Espaces publics centre (commune)

Écoute des citoyens pour préciser le projet de ces espaces

Espaces public centre (citoyens)

Pas à l'échelle du futur du village

Espaces public centre (Host lab)

Faire émerger les questions autour des nouveaux bâtiments qui définiront certains des espaces publics et donc l'identité future du village

#3 Mobilités (commune)

Écoute des citoyens sur le passage en zone 30 de la rue centrale et de la fermeture d'une route

Mobilités (citoyens)

Opposition par rapport à une imposition faite à la commune par la direction des routes

Mobilités (Host lab)

Relier la démarche de la commune et de ses experts aux contributions des citoyens pour augmenter la force de conviction auprès du canton.

OBJECTIFS.

Les thèmes #4, #5 et #6 semblaient au départ impossible à intégrer dans la participation par les autorités communales. La démarche a permis de préciser comment traiter ces thèmes en redonnant du pouvoir d'agir à la commune et à ses habitants.

DEMANDES CITOYENNES

(commune)

A accepté de rajouter ce point

#4 Rapport au lac (citoyens)

Améliorer l'accès

(Host lab)

A intégré ce point dans la démarche

(commune)

A accepté de rajouter ce point

#5 Rapport aux limites (citoyens)

Penser les limites entre le bâti et les espaces cultivés

(Host lab)

A intégré ce point dans la démarche

(commune)

A accepté de rajouter ce point

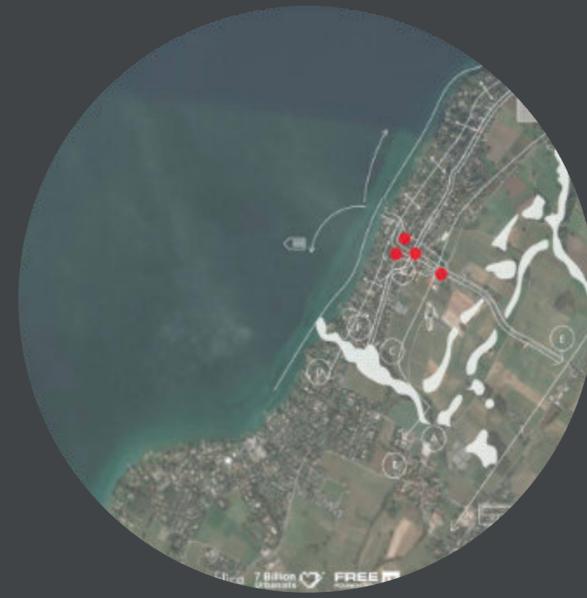
#6 Rapport au vivant (citoyens)

Penser le futur du village de façon en intégrant la faune et la végétation sauvage

(Host lab)

A intégré ce point dans la démarche

Déroulement mandat 1



ACCOMPAGNEMENT VOLET
CONCERTATION PLAN
DIRECTEUR COMMUNAL:

Juin 2018 à Juin 2019

12 mois

Déroulement mandat 1



ACCOMPAGNEMENT VOLET
CONCERTATION PLAN
DIRECTEUR COMMUNAL:

Juin 2018 à Juin 2019

12 mois

Phase 1
STRATÉGIE
AVEC AUTORITÉS

Phase 2
INTELLIGENCE COLLECTIVE
ATELIERS CONTRIBUTIFS

Phase 3
INTELLIGENCE COLLECTIVE
MÉDIATIONS IN SITU

Phase 4
RESTITUTION
PARTAGE - APPORT PDCom



MOIS 1

MOIS 2

MOIS 3

MOIS 4

Phase 2
INTELLIGENCE COLLECTIVE
ATELIERS CONTRIBUTIFS



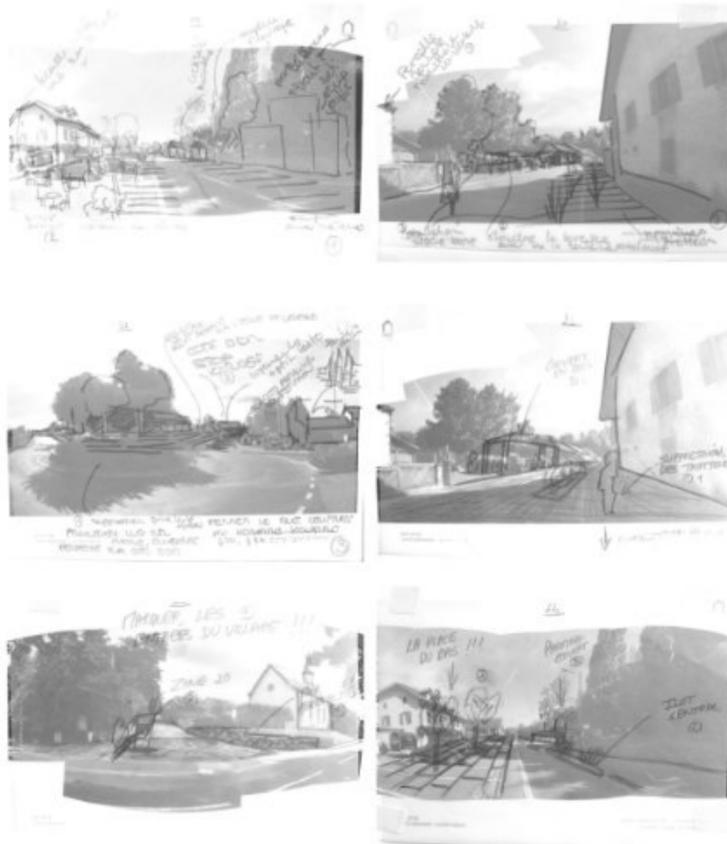
ACCOMPAGNEMENT VOLET
CONCERTATION PLAN
DIRECTEUR COMMUNAL:

Juin 2018 à Juin 2019

12 mois



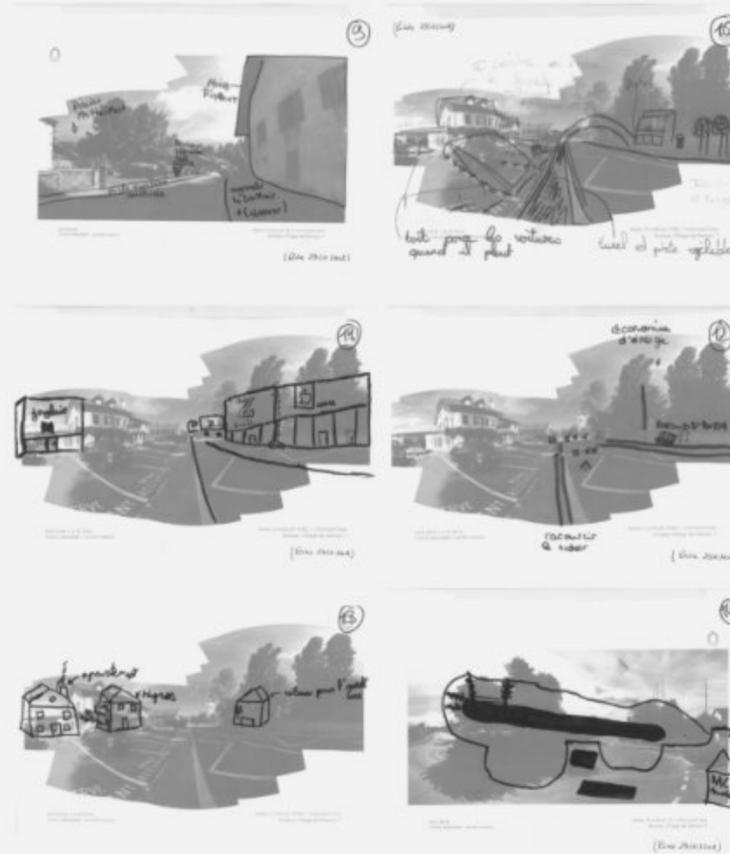
Exemple de dessins réalisés par les adultes lors d'ateliers contributifs



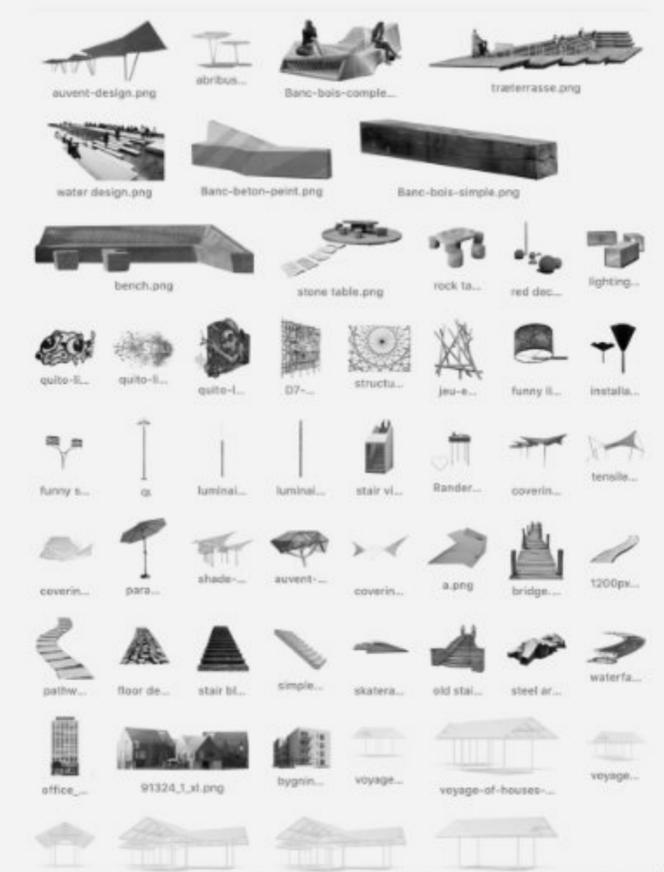
La bibliothèque d'objets spécifiques à Anières pour l'outil "Villes sans limite", catégorie Nature



Exemple de dessins réalisés par les enfants de l'école lors d'ateliers contributifs

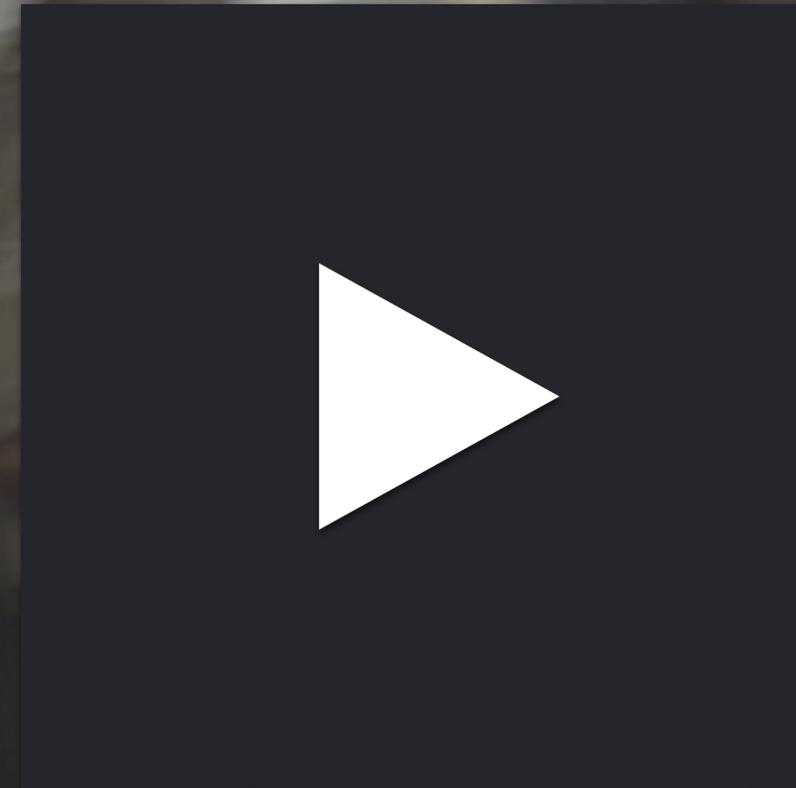


La bibliothèque d'objets spécifiques à Anières pour l'outil "Villes sans limite", catégorie Architecture



Voir la vidéo sur la
démarche au moment
des ateliers contributifs

<https://vimeo.com/306614261>

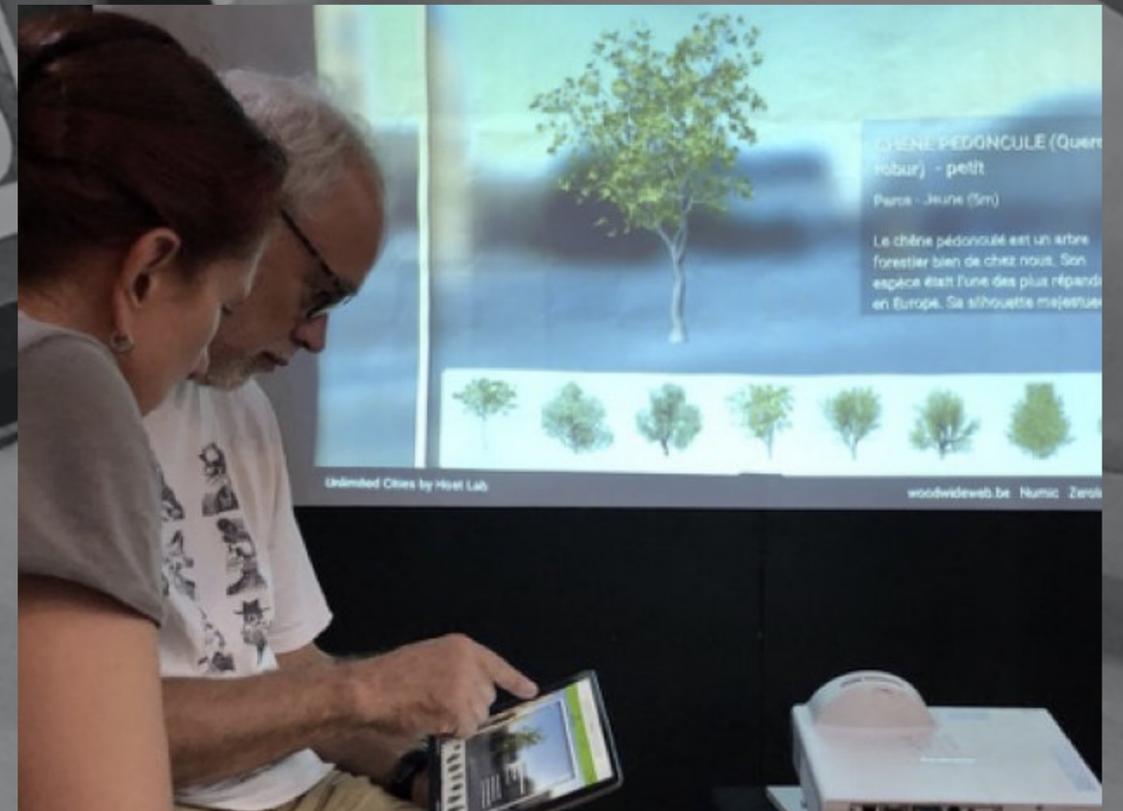


ACCOMPAGNEMENT VOLET
CONCERTATION PLAN
DIRECTEUR COMMUNAL:

Juin 2018 à Juin 2019

12 mois

Phase 3
INTELLIGENCE COLLECTIVE
MÉDIATIONS IN SITU



Phase 3
INTELLIGENCE COLLECTIVE
MÉDIATIONS IN SITU



1.3 INTELLIGENCE COLLECTIVE

MÉDIATIONS IN SITU



Homepage



Choix du point de vue



Dessin d'une surface au sol



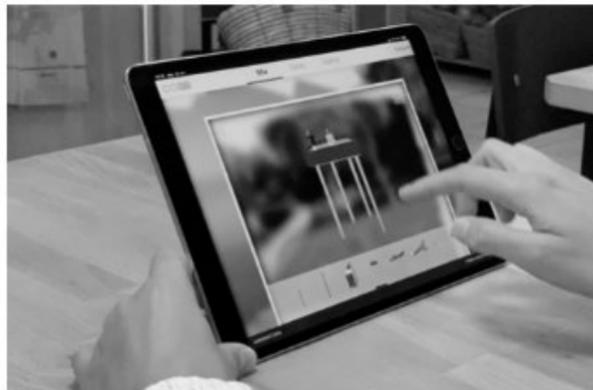
Choix du pré-mix



Choix de catégorie d'objets



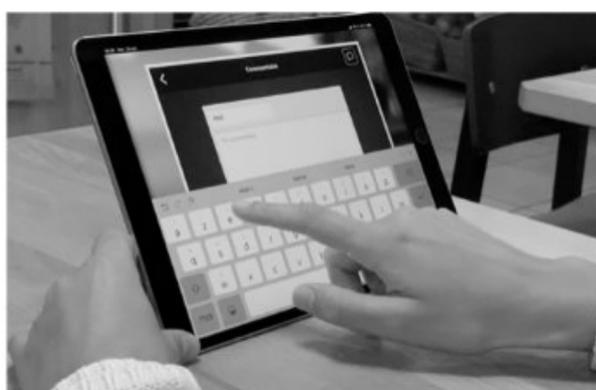
Nom



Positionnement, mise à l'échelle objet



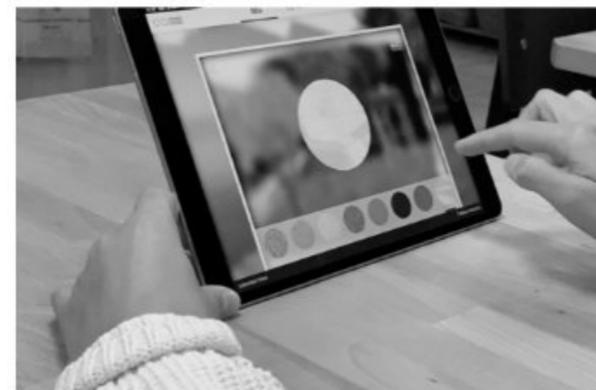
Choix d'un arbre



Commentaire



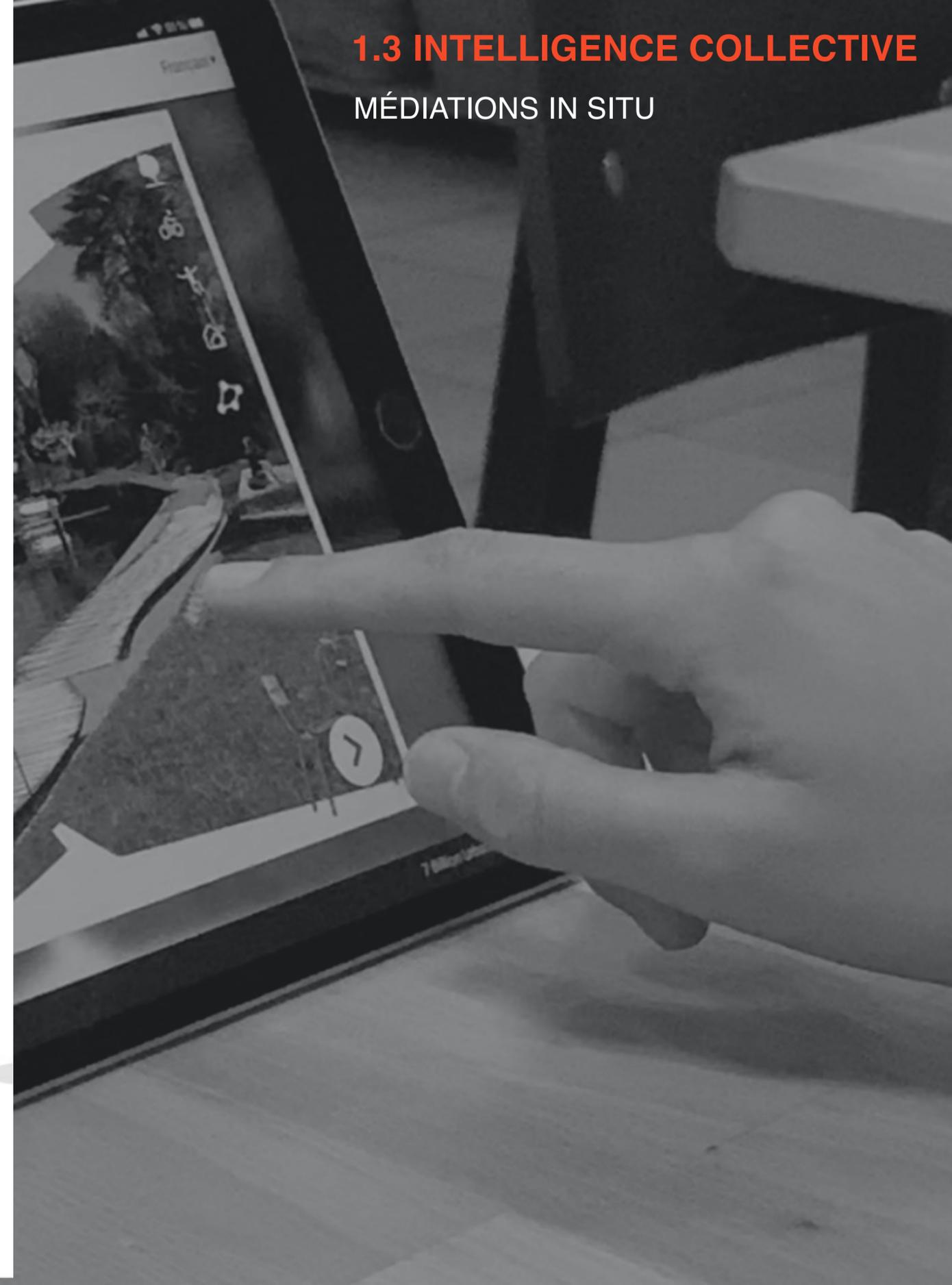
Positionnement de l'arbre



Choix d'une matière



Galerie



« ARCHITECTURE, IDENTITÉ ET ESPRIT DU LIEU »

Points de résonances avec le PDCoM :

- Guider les mutations des quartiers en évolution
- Rendre au village sa valeur d'usage
- Protéger et densifier les coteaux habités

Au départ

Pour les autorités et les habitants présents lors des ateliers contributifs, le caractère villageois d'Anières semble destiné à disparaître. Cette disparition programmée est pensée comme une évidence par la majorité des personnes tant les deux logiques de la densité promue par le canton et des projets de promoteurs immobiliers semblent contradictoires avec la préservation du village. Ces logiques sont dans une grande mesure acceptées au nom de l'intérêt général (besoin de logements au sein des zones de villas par le canton pour préserver l'environnement et liberté des propriétaires à disposer de leurs biens. Une évolution des perceptions

Entre le début de la démarche avec les ateliers contributifs et la fin de la médiation numérique, les perceptions ont changé. Alors qu'au début une certaine résignation existait face à un intérêt général imposé et les logiques de marché de la promotion immobilière, le fait de réfléchir ensemble a des solutions a changé l'état d'esprit.

Il semble aujourd'hui possible pour les habitants de travailler avec les autorités pour guider les mutations plus que les subir, de développer des projets même modestes pour rendre au village sa valeur d'usage et de défendre une vision partagée de nouveaux bâtiments dessinés avec soin pour être à la fois contemporains et respectueux de l'esprit d'un village comme Anières.

Des pistes d'actions

Pour les habitants et les autorités, les axes du PDCoM peuvent donner lieu à une vision collective pour le village. Cette vision pourra être précisée pour être exprimée puis défendue avec des arguments, aussi bien auprès du canton que des promoteurs immobiliers.

« VIE DE QUARTIER, PROXIMITÉ ET QUALITÉ DE VIE »

Points de résonances avec le PDCoM :

- Requalifier la "route centrale"
- Redonner son juste usage route d'Hermance

Au départ

Lors des ateliers contributifs, les deux sujets de la route centrale et de la route d'Hermance sont traités différemment par les habitants. La rue centrale semble un sujet assez facile à traiter, et les autorités confirment qu'elles sont en capacité d'agir sur ce point en modifiant l'accès aux voitures et en travaillant les aménagements. À l'inverse, la route d'Hermance semble assez difficile à traiter et est vue comme un lieu dont le caractère routier est plus ou moins incontournable. Et les autorités confirment que la vision du canton rendra difficile une évolution.

Des pistes d'actions

Le futur de la route d'Hermance peut évoluer de façon très différente. Ce sujet est important pour le futur du village et sa qualité de vie.

Dans l'état actuel des échanges avec le canton, les nouveaux développements immobiliers devront organiser les sorties voitures au cœur du village et non sur la route d'Hermance. Pour les autorités et les habitants, des arguments sont à faire valoir pour préserver le cœur du village des voitures.

" NATURE, LIEN AVEC LE VIVANT ET LE PAYSAGE "

Points de résonances avec le PDCoM :

- Agir en faveur de la nature et du paysage
- Renforcer le bocage des grandes cultures

Au départ

Ce thème semblait relativement consensuel au départ, la majorité des habitants présents dans les ateliers contributifs étant pour une présence importante de la nature dans le village.

Pourtant, à l'occasion de la balade à vélo avec les habitants, ce sujet à changer de dimension quand des personnes a fait remarquer que défendre l'idée de biodiversité en respectant l'intégrité des espaces cultivés n'était pas si évident. Que finalement les jardins qu'on proposait de densifier pour préserver l'environnement contenaient peut-être plus de biodiversité que les monocultures agricoles.

Des pistes d'actions

Pour les institutrices, il est important que le programme éducatif autour de l'environnement soit en lien avec les actions de la ville. Des actions avec les écoles pourraient apporter un bénéfice pour agir en faveur de la nature et du paysage.

Concernant le renfort du bocage des grandes cultures, ce sujet qui semblait au début hors des capacités d'agir des autorités et des citoyens, car fortement dépendant des agriculteurs, est apparu à plusieurs reprises comme un sujet d'intérêt général qui pourrait être porté par certains agriculteurs, à condition que les efforts soient partagés.

" MOBILITÉ, DE LA PROXIMITÉ AU CADRE DE VIE "

Points de résonances avec le PDCoM :

- Redonner leurs justes rôles aux voies structurantes
- Redéfinir la route d'Hermance
- Valoriser la route du belvédère
- Pacifier le chemin des écoliers

Au départ

La mobilité est le sujet qui ressortait le plus régulièrement lorsque les habitants s'exprimaient sur l'aménagement du village.

La route centrale, artère principale du village est ressentie comme très passante dans le calme du village. Elle est décrite comme un danger potentiel, car elle frôle l'épicerie, la crèche, l'école, la place du temple, le Floris. Pourtant, elle semble indispensable, car elle permet de relier le haut d'Anières et la route d'Hermance parallèle au lac.

Des pistes d'actions

Les mobilités sont des moyens vitaux d'innover les lieux de vie et de travail. De façon assez inattendue, un village de la taille d'Anières démontre que la mobilité est en train de changer de nature, et par la même elle pourrait participer à transformer et inventer les modes de travaux de demain.

Déroulement mandat 2



ACCOMPAGNEMENT DYNAMIQUES SOCIALES ISSUES DE LA PARTICIPATION

Avril 2019 à décembre 2019

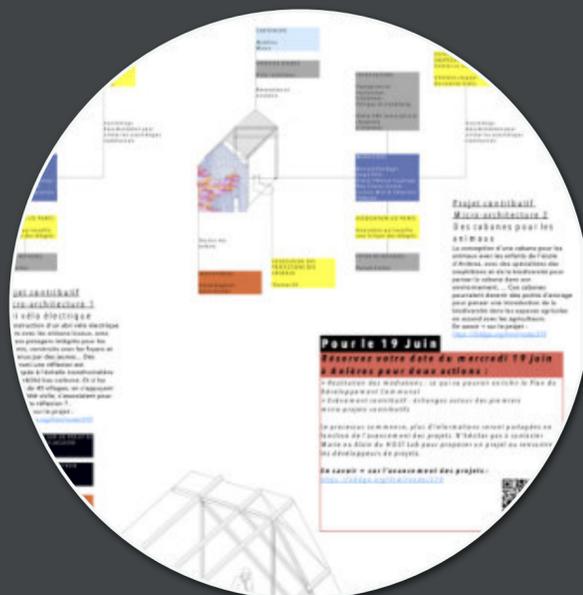
9 mois

Déroulement mandat 2

ACCOMPAGNEMENT DYNAMIQUES SOCIALES ISSUES DE LA PARTICIPATION

Avril 2019 à décembre 2019

9 mois



PARTAGE INFORMATIONS



RENCONTRES PERSONNES RESSOURCES



MICRO PROJETS COMPLEXES





affiches murs
HOST lab

PARTAGE INFORMATIONS

ACCOMPAGNEMENT
DYNAMIQUES SOCIALES
ISSUES DE LA PARTICIPATION

Avril 2019 à décembre 2019

9 mois

habitant
usager

médiateur
UNIGE



Carnet de bord
Semaine 1/3

**Médiation
numérique**

ACCOMPAGNEMENT DYNAMIQUES SOCIALES ISSUES DE LA PARTICIPATION

Avril 2019 à décembre 2019

9 mois

#1 Imaginaires

Sur les murs du laboratoire HOST*

Comment partager des imaginaires ? Après tout, le monde n'est-il pas devenu si complexe qu'il semble pouvoir évoluer principalement à travers des principes techniques, en dehors des capacités humaines sensibles ?

Dépasser la capacité à imaginer ensemble le futur, c'est risquer de se délayer vers un futur déréglé, en faisant les capacités d'agir se diluer dans des notions d'intérêt général appliquées de façon un peu mécanique. La créativité serait alors réduite au minimum. En résumé : beaucoup de choses échapperaient, le village d'Anières risquerait de perdre son âme et de se standardiser.

Architectes et urbanistes, passionnés par le collaboratif ouvert et la valeur ajoutée de la créativité humaine. Le façonnement des idées peut être canalisé à travers des règlements et des normes, qui fonctionnent alors comme les tuteurs et les guides, pour un futur élaboré par l'intelligence collective d'une communauté humaine permettant une vision plus imaginative et moins restrictive.

#2 Réalités

Sur les murs du laboratoire HOST*

Comment choisir parmi plusieurs réalités ? La réalité d'un agriculteur est différente de celle d'une personne travaillant à Genève, un jeune de la commune pense autrement qu'un adulte, comment ne pas décevoir ?

Tout est question de règle de jeu et de clarté. Justement, les citoyens suisses ont inventé une démocratie avec un esprit extraordinaire, une façon de passer le monde qui met en avant la proximité et qui fait confiance aux choix des individus pour évaluer des décisions plus globales.

Ainsi dans le canton de Genève, quand un plan cantonal évolue, les plans communaux doivent être mis à jour, mais cette règle est valable pour l'un et l'autre qui sont en lien complémentaire, pour autant que les arguments soient solides, en respectant l'intérêt général. Finalement ne pas décevoir c'est être pragmatique ; faire émerger des idées arguées, les structurer pour permettre ainsi de trancher de façon transparente.

Comment faire évoluer le village d'Anières pour les deus, du vingt ans à venir ?

#3 Actions

Sur les murs du laboratoire HOST*

Concrètement comment agir ? Pendant trois semaines des jeunes ont été présents dans les rues du village et vous proposeront des travers un outil d'intelligence collective visuelle.

Chaque fois, un des co-médiateurs chargés de l'établissement de nouvelles plans de développement communal a eu cette expression : on dit souvent qu'un croquis vaut mille mots et cette méthode propose de s'exprimer à travers des milliers de croquis peints... Effectivement, l'association d'images modifiables à volonté qui peuvent être commentées permet autant de réfléchir que de concrétiser ses idées.

Equipes de tablettes numériques, les médiateurs vous proposent de miser la réalité à partir de photos de l'existant et de propositions. Vous verrez que l'outil remplit son rôle, il s'efface vite devant le partage de vos idées, et il vous aide à communiquer. Pour en savoir plus, vous pouvez regarder la vidéo présentée sur le site de la commune : www.anieres.ch

Comment faire évoluer le village d'Anières pour les deus, du vingt ans à venir ?

FABRICANTE DE PRODUITS
COSMETIQUES NATURELS
Elodie ? (demander à
Olivier de l'Astural)

FOYER ASTURAL
Paysagisme et
horticulture
à Chevrens
Philippe de Castelberg
Atelier ABC menuiserie et
charpente
à Chevrens

Projet contributif Micro-architecture 1

Abri vélo électrique

La construction d'un abri vélo électrique en bois avec les artisans locaux, avec des bacs potagers intégrés pour les habitants, construits avec les foyers et entretenus par des jeunes... Dès maintenant une réflexion est développée à l'échelle transfrontalière sur la mobilité bas carbone. Et si les autorités de 40 villages, en s'appuyant sur la société civile, s'associaient pour porter cette réflexion ? .

En savoir + sur le projet :

<https://3ddge.org/html/node/370>

PARTAGE INFORMATIONS

ACCOMPAGNEMENT
DYNAMIQUES SOCIALES
ISSUES DE LA PARTICIPATION

Avril 2019 à décembre 2019

9 mois

Les acteurs rencontrés pendant la médiation

Depuis le 13 avril de nouvelles personnes ont été rencontrées,
pour une liste à jour voir :

<https://3ddge.org/html/node/370>

FOYER DE REFUGIES
Pascale Escher

FOYER DE JEUNES
Victor médiateur

FOYER ASTURAL
Paysagisme et
horticulture
à Chevrens
Philippe de Castelberg
Atelier ABC menuiserie et
charpente
à Chevrens

ASSOCIATION DE
SAUVEGARDE
Anières un vrai village
Ghislaine Jacquet
Bernadette Grelly

ASSOCIATION DE JEUNES
ANIEROIS
Amaury Grelly
Jeune Villard, fils du
vigneron

ASSOCIATION DES
PROTECTIONS DES
ANIMAUX
Thomas Gil

ASSOCIATION LES PONTS
Association qui travaille
avec le foyer des réfugiés

APICULTEURS
Olivier, MSP de la ferme
de l'Astural
Florencio Artigot

FABRICANTE DE PRODUITS
COSMETIQUES NATURELS
Elodie ? (demander à
Olivier de l'Astural)

CAFE LE FLORIS
Monsieur et Madame
Legras et Jérôme le
directeur

VIGNERON
Monsieur Villard

MENUISIERS
Bernard Fluckiger
Serge Piller
Olivier Pfortner Puplinge
Billy Chavaz Corsier
Léonard Michel & Valentine

HEPIA

OXALIS
architecte et paysagiste

RADIANCE
Pauline Evens
Valentine Geloën

PAYSAGISTE
Johann Lazzarelli

URBANISME
Anne Bosshard

CANTONNIERS
Matthieu
Marco

ETUDE SUR UN PROJET DE
NAVETTE LACUSTRE
Eric Ogay

PROTOTYPAGE VELO
ELECTRIQUE
Andrew Graham

INSTITUTRICES
Kristel Anglioni
Sylvie Rochat

CRECHE DE LA TANIERE
Kristel Anglioni
Sylvie Rochat

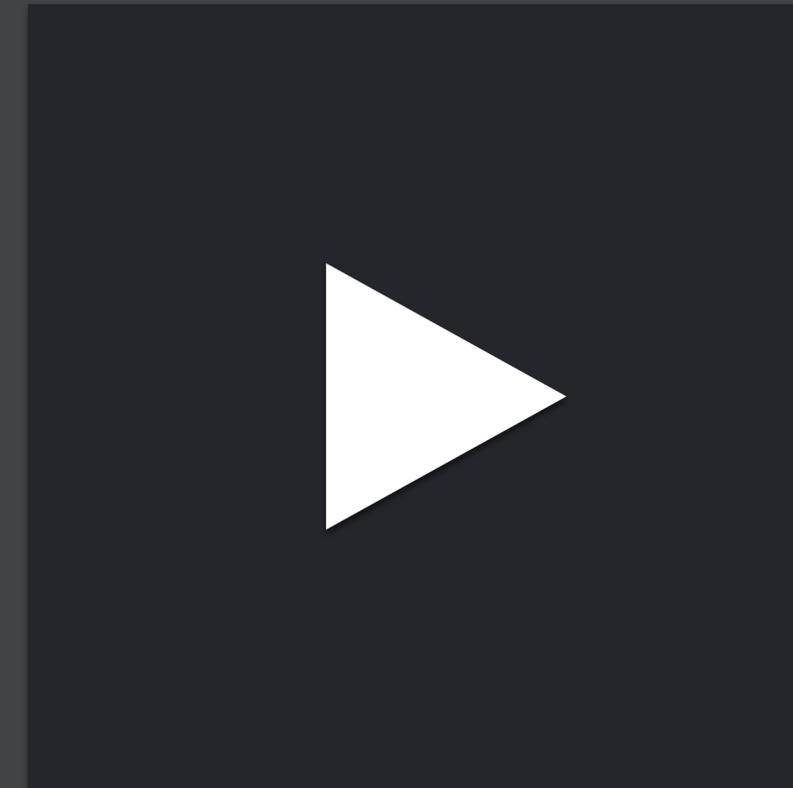
ACCOMPAGNEMENT
DYNAMIQUES SOCIALES
ISSUES DE LA PARTICIPATION

Avril 2019 à décembre 2019

9 mois

Voir la vidéo sur la
démarche (au moment
des dynamiques sociales)

<https://vimeo.com/569852903>



Déroulement mandat 3



CO-PRODUCTION AVEC LA
COMMUNE D'UNE
TECHNOLOGIE CIVIQUE LIBRE

Avril 2020 à décembre 2020

9 mois



CO-PRODUCTION AVEC LA COMMUNE D'UNE TECHNOLOGIE CIVIQUE LIBRE

Avril 2020 à décembre 2020

9 mois

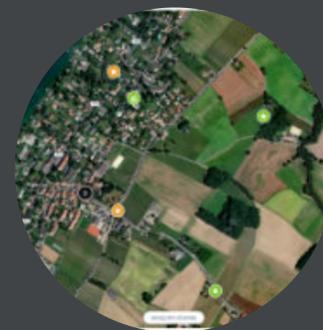
Déroulement mandat 3

CONCEPT CIVIC TECH



SPRINT 1 3 semaines + 2 semaines

CO-DEVELOPPEMENT TEST&LEARN



SPRINT 2 3 semaines + 2 semaines

PROTOTYPAGE SITUATION RÉELLE



SPRINT 3 3 semaines + 2 semaines

CONCEPT CIVIC TECH

CO-PRODUCTION AVEC LA
COMMUNE D'UNE
TECHNOLOGIE CIVIQUE LIBRE

Avril 2020 à décembre 2020

9 mois

ANIÈRES

Liens citoyens mobilités bas carbone
Chemins piétonniers vers école
Confort Intérêt Attente TC
Confort Intérêt Attente Auto-partage

Lien

Liens citoyens jardin partagés
Ex : association Herbes-Vives
Sensibiliser au jardinage écologique
Favoriser le lien social par la nature
Association ressource

Liens citoyens jardin partagés
Ex : association Herbes-Vives
Sensibiliser au jardinage écologique
Favoriser le lien social par la nature
Association ressource

Liens citoyens jardin partagés
Ex : association Herbes-Vives
Sensibiliser au jardinage écologique
Favoriser le lien social par la nature
Association ressource

Liens commune citoyens canton
Environnement
Cartographie
Institutions ressources

Liens citoyens actions sociales
Actions avec les enfants
Actions avec les ateliers
Organisation ressource

Liens citoyens technologies libres
Acquisition connaissances
Monitoring et partages
Organisation ressource

Cartographier lieux potentiels
Mise en oeuvre
Réaliser jardins et potagers partagés
Gestion participatives et/ou collectives
Favoriser l'autonomie

Cartographier lieux potentiels
Mise en oeuvre
Réaliser jardins et potagers partagés
Gestion participatives et/ou collectives
Favoriser l'autonomie

Cartographier lieux potentiels
Mise en oeuvre
Réaliser jardins et potagers partagés
Gestion participatives et/ou collectives
Favoriser l'autonomie

Cartographier biodiversité
Mise en oeuvre
Hypothèses couloirs bd
Impliquer citoyens couloirs bd
Charte des jardins participative

Cartographier contributions au village
Mise en oeuvre
Pose de nichoirs avec le COR
Participation réalisation d'abris
Participation réalisation mobilier

Cartographier les capteurs
Mise en oeuvre
Atelier de lecture des données
Atelier avec l'école

0 270 540 810 1 080 1 350 Mètres

UTS - Tous droits réservés

HOST

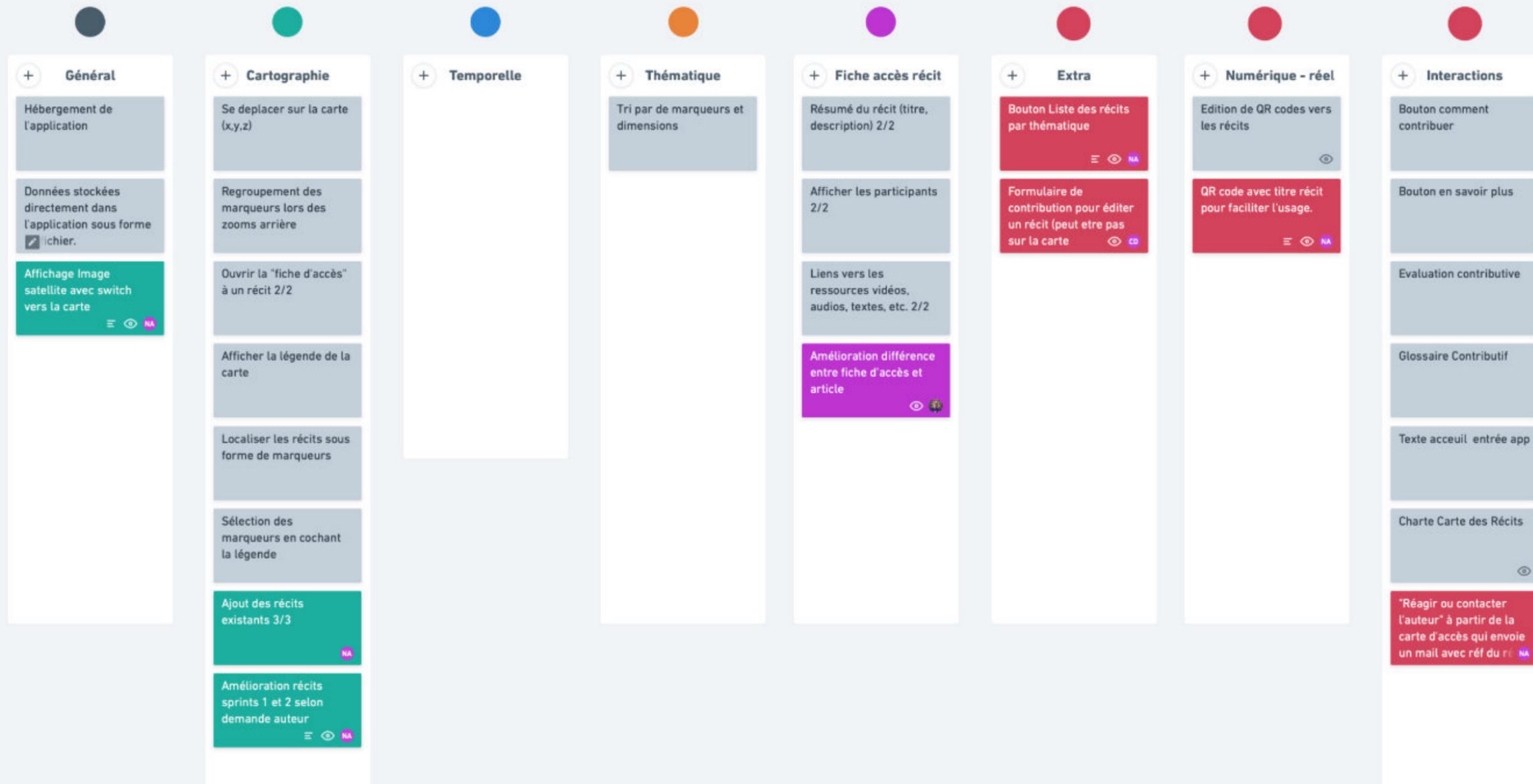
CO-DEVELOPPEMENT TEST&LEARN

CO-PRODUCTION AVEC LA COMMUNE D'UNE TECHNOLOGIE CIVIQUE LIBRE

Avril 2020 à décembre 2020

9 mois

Unlimited Stories Prototype (Sprint 3 Prévisionnel)





LE FOYER POUR REQUÉRANTS D'ASILE D'ANIÈRES



Photographe indépendant, habitant Anières, je souhaitais comprendre et documenter ce qu'il se passait dans cette grande bâtisse austère, perdue au milieu des champs. Poussant la porte du foyer, les assistants sociaux m'y ont accueilli. L'aventure commençait. elle dure toujours ! Mieux comprendre l'intégration en illustrant le rôle des institutions et de chacun d'entre nous, ne peut que la faciliter. La distinguer des choix de politiques migratoires ne peut que la rendre plus efficace.

Par Bertrand CARLIER

[Voir l'article](#)

[QRcode](#)

[Contacter les auteurs](#)



PROTOTYPAGE SITUATION RÉELLE

CO-PRODUCTION AVEC LA COMMUNE D'UNE TECHNOLOGIE CIVIQUE LIBRE

Avril 2020 à décembre 2020

9 mois

La carte des récits « outil *open source* », un exemple inspirant et responsable

« *principe d'expérimentation, à partir d'une intention commune... » une intention donnant du pouvoir à l'intelligence collective.*

La carte des récits¹, à Anières, est née d'une mise à distance imposée, celle de la crise sanitaire actuelle. Il s'agit d'un exemple intéressant dans le sens où il combine plusieurs des principes de l'urbanisme ouvert. La carte est stimulatrice d'énergie ou d'enthousiasme, du point de vue créatif, pour les habitants. L'outil numérique « *open source* » dépasse sa fonction initiale en permettant aux habitants, encore aujourd'hui, de se retrouver sur les lieux d'une histoire ordinaire racontée à plusieurs. Une histoire qui donne une visibilité, qui a du sens sur le territoire. La question de sens, que les acteurs ont donné à leur territoire, en fait un commun. L'ensemble de la démarche, permet de retrouver une visibilité, alors que ce même village pensait se fondre dans l'urbanisation, se transformer en autre chose qu'un village, peut-être même devenir une « cité dortoir » rattachée à la centralité urbaine genevoise. Or cette capacité à agir, créative, produit quelque chose de différent : une qualité de vie, une forme d'expertise d'usage réinventée et de dialogue sur des projets. Les habitants discutent sur ce qui fait le caractère de leur village. Cela aboutit au fait que c'est le dialogue et l'échange qui invente le projet et non le projet qui conditionne la création d'un collectif ou le fait d'organiser la rencontre. La carte des récits répertorie de façon interactive ces différents projets.



Photos prises le 4 juillet 2020 lors du « parcours des récits » par des habitants de Anières. Les habitants guides et hôtes de leur territoire.

¹ Lien carte des récits de Anières : <https://www.cartedesrecits.anieres.ch>

PROTOTYPAGE SITUATION RÉELLE

CO-PRODUCTION AVEC LA COMMUNE D'UNE TECHNOLOGIE CIVIQUE LIBRE

Avril 2020 à décembre 2020

9 mois

La charte des cartes des récits a été initiée par le laboratoire Host et le village d'Anières en mai 2020. Cette charte bénéficie du soutien de la fondation pour l'urbanisme ouvert et est utilisable librement. Licence CC-BY-SA

La Charte des Cartes des Récits

• Qu'est-ce que les cartes des récits ?

Les cartes des récits permettent de lier les mémoires et les projets d'un territoire à des positions géographiques et temporelles. Ces récits sont conçus et partagés par tous les contributeurs qui le souhaitent. Les récits sont accessibles à tous à travers une plateforme numérique libre et des rencontres dans le monde physique.

• Que trouve-t-on dans une carte des récits ?

Une carte des récits propose trois types de récits. Les premiers récits sont liés à des points d'intérêts culturels, géographique ou d'usage. Ceux du second type donnent accès à des dynamiques sociales. Enfin, en dévoilant leur création, les derniers récits permettent l'inclusion de tous en partageant les savoirs-faire de façon précise et conviviale.

• Quelles dynamiques apporte une carte des récits ?

Un accompagnement des contributeurs pour les aider à raconter leurs récits, aussi bien en termes conceptuels que techniques. Au début, ce sont les initiateurs de la démarche qui apportent cet accompagnement aux premiers contributeurs. Ensuite, un bon moyen pour pérenniser la carte des récits est de structurer l'accompagnement à travers une association sous la forme d'un tiers lieu.

• Qui peut contribuer à une carte des récits ?

Les cartes des récits sont disponibles comme une ressource communautaire, elles proposent une diffusion des récits à toutes les personnes qui habitent et vivent sur un territoire, indépendamment de leur position sociale et de leur âge. L'appartenance au territoire est à prendre dans un sens étendu, les porteurs de récits liés aux territoires sont bienvenus même s'ils sont loin.

• Quelles sont vos responsabilités en tant qu'auteur ?

- > **Qualité des informations** : Si le récit donne des informations précises, vous devez les vérifier.
- > **Bienvilliance** : Les contributeurs débutants ont besoin de vos connaissances et de votre sympathie.
- > **Échanges** : À travers vos récits, vous contribuez à donner une âme au territoire, vous favorisez les liens entre les personnes et vous favorisez la coopération pour les projets d'intérêt général.

• À qui appartiennent les récits ?

Les récits développés pour les cartes des récits peuvent être protégés et vendus comme le souhaite leur auteur, mais ils doivent rester disponibles de manière à ce que les individus puissent les utiliser et s'en inspirer.

• Qui décide si mon récit peut être posé sur la carte des récits ?

Tous les récits qui respectent la charte de la carte des récits et les lois en vigueur sont autorisés.

• Est-ce que des entreprises ou des organisations non lucratives peuvent utiliser la carte des récits ?

Des récits peuvent venir de ces organisations, mais ces organisations ne doivent pas entrer en conflit avec l'usage citoyen et communautaire de la carte des récits. Leurs récits ne doivent donc pas être publicitaires ou écraser les récits déployés par les citoyens parce que ces organisations peuvent disposer de plus de moyens. Sous ses réserves, ces organisations sont chaleureusement invitées à partager des récits qui bénéficieront au territoire.

Version bêta réalisée dans le Grand Genève, avec une inspiration revendiquée de la charte des Fab-Labs. Après tout il s'agit avec les cartes des récits d'utiliser le numérique pour mettre à disposition de communautés des moyens de fabrication décentralisés, ici des récits, pour favoriser l'évolution vers des territoires plus vivants, plus inclusifs et plus soutenables.

CO-PRODUCTION AVEC LA
COMMUNE D'UNE
TECHNOLOGIE CIVIQUE LIBRE

Avril 2020 à décembre 2020

9 mois

Voir la vidéo sur la co- création d'Unlimited Stories

<https://vimeo.com/415082405#t=50s>



Peut-on intégrer participation et conception ?

Le point de discussion proposé par le Host lab dans le cadre de Regards Croisés

Argument

De nombreux bureaux d'études spécialisés en concertation et en participation inscrivent leurs démarches dans une séparation porteuse de sens entre leurs missions et celles des concepteurs. Cette vision permet au responsable de la participation d'établir et de revendiquer un rôle de tiers garant et de conseil pour le maître d'ouvrage. C'est particulièrement utile dans le cas des concours où la neutralité vis-à-vis des concepteurs est primordiale.

Les démarches de co-idéation et de co-production de communs portées par le laboratoire Host et les membres du réseau 7 Milliards d'Urbanistes à travers le concept d'urbanisme ouvert permettent d'imaginer et de décrire d'autres possibilités où participation, programmation et conception sont développées par la même équipe.

Les transformations territoriales inclusives et durables sont dans ce cas permises par une démarche intégrée qui relie participation, programmation, conception et vie des projets. Les concepteurs ne sont pas choisis par concours, mais à travers les services de design ouvert qu'ils apportent au sein de démarches contributives où tous les participants sont motivés et protégés par des licences en Copyleft.

Dans ce cas, la participation fonctionnerait comme une compétence centrale de l'acte de conception intégré à la démarche de programmation collaborative et enrichi par les dynamiques sociales.

Le tiers garant de la sincérité et de la qualité de la démarche de participation serait alors matérialisé par les "conditions de contribution" faites de libertés et de devoirs, dont celui de travailler en open design et d'ouvrir rapidement des projets de co-conception à d'autres équipes de conception pour enrichir le processus.

Ce changement de paradigme de la participation pourrait permettre de répondre à un écueil posé à l'ensemble des professionnels, celui de la difficulté à obtenir des changements de comportements à l'échelle des enjeux climatiques. La nécessité d'échanger avec des chercheurs qui travaillent sur les conditions préalables aux changements de comportements est nécessaire. Déjà, notre expérience montre que sur des sujets comme l'augmentation de la densité, la diminution des places de parking et l'usage des transports en commun, intégrer participation et co-conception avec la société civile donne des pistes pour des changements de comportements vertueux et désirables.

merci.

Alain Renk
Directeur du Host Lab
Fondation pour l'Urbanisme Ouvert (préfiguration)

alain.renk@urbanismeouvert.ch
+41 78 216 44 07

Partenaire des démarches
7 Billion Urbanists Network
Free IT Foundation Genève
ONU Habitat World Urban Campaign

